

Les défenseurs de l'aérodrome mobilisés

BASSILLAC L'avenir de la plateforme est en question, avec la fin de la délégation donnée par la CCI au Grand Périgueux. Ses usagers montent au créneau pour défendre sa vocation

Hervé Chassain

h.chassain@sudouest.fr

Depuis la fin de la ligne aérienne Périgueux-Paris le 30 juin 2018, l'aéroport de Bassillac est devenu un aérodrome dédié à l'aviation de loisirs et d'affaires. Depuis, les questions sur son avenir se posent régulièrement. Et d'autant plus actuellement, alors que le 31 décembre prendra fin la délégation de gestion accordée, depuis 2015, par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), propriétaire, au Grand Périgueux.

Les bruits lancés par Christophe Fauvel, le président de la CCI, inquiètent ses utilisateurs. Il a annoncé qu'il pourrait vendre la plateforme pour un montant de 12 millions d'euros (chiffre qui ne correspond à aucune estimation officielle). Il ne veut plus assurer les charges de ce site qui a pourtant encore une activité aérienne. En 2018, plus de 14 000 mouvements d'avions y ont été enregistrés, hors ligne aérienne : loisirs, avions privés, militaires, Samu, sanitaire...

Le terrain donné à la CCI

Les usagers de l'aérodrome, réunis en association, sont très inquiets : l'aéroclub (plus gros utilisateur), les propriétaires d'avions, les petites entreprises d'aéronautique, les planeurs, les ULM et l'aéromodélisme font vivre les lieux toute l'année. Ils ont écrit une lettre ouverte : « En tant qu'usagers et contribuables, nous sommes bien les payeurs pour cet aérodrome... Les élus en sont gestionnaires et doivent nous rendre des comptes. »

L'histoire remonte à 1936. Les usagers rappellent que « la CCI n'a pas acquis les terrains. C'est la famille De Mallet qui lui en a fait don pour promouvoir l'aviation, pas pour faire de la spéculation immobilière. Tout dévoiement de cet usage se traiterait devant les tribunaux. » Autres contraintes : « Il faut dix ans pour que l'aviation civile autorise



L'aérodrome de Bassillac est très apprécié par l'aviation de loisirs, ici lors d'un rassemblement d'aéroclubs. PHOTO ARCHIVES JEAN-CHRISTOPHE SOUNALET/« SO »

la fermeture d'un aéroport, il faut ensuite dépolluer la terre et une partie du terrain est en zone inondable, donc, non constructible.»

Autant dire qu'avec ces contraintes, le terrain est difficilement vendable. « Sans parler de l'intérêt écologique », soulignent les auteurs de

la lettre. Ils annoncent qu'ils sont prêts à lancer des procédures le cas échéant.

Panneaux solaires

Cependant, la surface totale du domaine aéroportuaire est évaluée à 76 hectares, ce qui permettra de

créer d'autres activités pour rentabiliser le site : « Par exemple, un champ de panneaux solaires. » Et pourquoi pas un restaurant dans l'ancienne aéro-gare, pour lequel il y a déjà eu des propositions ? Les usagers ne veulent surtout pas que cet aérodrome devienne un champ de bataille politique.

L'élus Hussein Khairallah, chargé du dossier au Grand Périgueux, a rencontré les usagers dont il a apprécié l'envie de développement. Il leur a dit la volonté de transférer l'aérodrome au Smad (lire ci-contre) pour conserver et renforcer sa vocation aérienne. Quatre personnes y sont actuellement employées (deux à la tour de contrôle et deux pompiers). Le budget de fonctionnement est de 600 000 euros, avec 115 000 euros de recettes.

Du côté de la CCI, pas de commentaire, mais des nouveautés qui seront annoncées le 11 octobre.

LA POSITION DU SMAD

Le Syndicat mixte Air Dordogne, qui gère actuellement l'aéroport de Bergerac, a validé dans ses statuts la possibilité de gérer aussi l'aérodrome de Bassillac. Son président, le conseiller départemental du Périgord central Thierry Nardou, rappelle que cette demande a été faite par le Grand Périgueux qui est entré à son capital pour cette raison (aux côtés de la Région, du Département, de l'agglomération de Bergerac, de la CCI...). « Mais il faudra que la CCI, qui est propriétaire des

installations, lance une procédure de délégation de service public. On ne peut pas faire du gré à gré, explique Thierry Nardou, ce qui prend environ un an. Si le Grand Périgueux rend les clefs le 31 décembre, il faudra trouver une solution pour continuer son exploitation. » Mais pour l'instant, le Smad n'a pas eu de relation sur ce sujet avec la CCI et son président Christophe Fauvel. Il rappelle aussi que tout est très encadré par l'État en matière aéroportuaire.

Grand Périgueux

Appel d'offres pour la gestion de l'aéroport

PÉRIGUEUX/BASSILLAC Christophe Fauvel, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de la Dordogne, a fait le point sur la situation, vendredi 11 octobre

Nancy Ladde
n.ladde@sudouest.fr

En discussion depuis des mois, l'avenir de l'aéroport de Périgueux/Bassillac semble s'éclaircir un peu pour l'année 2020. Les annonces promises par Christophe Fauvel, le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Dordogne, propriétaire de la plateforme, étaient au rendez-vous, vendredi 11 octobre. Il n'a pas pu s'empêcher de remarquer que ce dossier complexe « déchaîne les passions », déplorant que « tout le monde s'en empare », jusqu'au « club des usagers » qui s'est récemment « invité dans le débat » (lire « Sud Ouest » du 4 octobre).

« L'enjeu de l'aéroport est important pour la CCI, mais il doit être croisé

« Il s'agit aussi de faire bouger les lignes et d'opérer une diversification des activités »

avec le contexte financier difficile pour la Chambre », a admis Christophe Fauvel tout en affirmant qu'il n'avait jamais été dans l'idée de l'institution de mettre l'aéroport en vente à la découpe. « La Chambre a le sens de l'intérêt général », a appuyé le président. Pour preuve, Christophe Fauvel a annoncé que la CCI souhaitait, si l'État l'y autorise, relancer un appel d'offres pour une délégation de service public concernant la gestion de l'aéroport. Le Grand Périgueux assure actuellement



En 2018, plus de 14 000 mouvements d'avions y ont été enregistrés. PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST »

cette mission, jusqu'au 31 décembre. Dans ce cas, le Syndicat mixte air Dordogne (Smad), qui a récupéré la compétence aéroport de l'Agglomération et du Département, a prévu de candidater.

L'aéroportuaire sécurisé

« L'activité aéroportuaire sera sécurisée, mais il s'agit aussi de faire bouger les lignes et d'opérer une diversification des activités », relève Christophe Fauvel. La CCI se garde la possibilité de conserver une emprise sur le terrain de 76 hectares pour y réaliser de nouveaux projets. Le président et Pierre Vuilin, le directeur de la CCI, n'ont pas voulu en dire plus

UNE OFFRE D'AVIATION PRIVÉE

En accord avec le Grand Périgueux, la Chambre de commerce et d'industrie invitera les chefs d'entreprise à découvrir un nouveau service d'aviation privée, vendredi 25 octobre. Des représentants d'Air Affaires seront présents ce jour-là sur le tarmac de l'aéroport de Bassillac pour présenter cette entreprise qu'on surnomme le « Blablacar du ciel ». Concrètement, Air Affaires propose des avions de six

à 40 places et des pilotes aux entreprises. Si les appareils sont remplis, les « coûts sont raisonnables » pour les entreprises qui peuvent s'en tirer avec « un aller-retour à 600 euros ». Air Affaires, qui veut « démocratiser l'aviation privée », propose 4 000 destinations en France et en Europe, moyennant une adhésion de 950 euros pour six mois. Le même service sera proposé à l'aéroport de Bergerac.

sur le type d'activités qui pourraient être implantées. L'État, le Département, le Grand Périgueux

et la CCI ont rendez-vous d'ici un mois pour valider la relance de l'appel d'offres.

PÉRIGUEUX-BASSILLAC

La CCI mise sur Air Affaires pour relancer l'aéroport



Mettre en relation des entreprises, avec des pilotes et des propriétaires d'avion, pour des déplacements à la carte : c'est ce que propose la compagnie Air Affaires. PHOTO DR - CÉDRIC FAUVEL

Ludovic IBARZ

libarz@dordogne.com

La nouvelle va donner des ailes aux défenseurs du désenclavement de la Dordogne, orphelins de l'avion depuis la fermeture de la ligne Périgueux-Paris en juin 2018. La CCI va proposer un service innovant et encore inédit sur le département.

« La compagnie Air Affaires met en relation les entreprises avec des pilotes confirmés et des propriétaires d'avion pour des déplacements sur mesure », explique Christophe Fauvel, président de la CCI. Ce dernier poursuit en indiquant qu'une présentation du service aura lieu le 25 octobre, à 9 heures, à Bassillac et à 11 heures, à Bergerac.

En France et en Europe

« La structure met en location des avions de quatre, six, vingt-cinq ou quarante places. Elle propose plusieurs destinations en

Pour relancer l'aéroport de Périgueux-Bassillac, la CCI va proposer un nouveau service. La compagnie Air Affaires met en relation entreprises, propriétaires d'avion et pilotes pour des déplacements sur mesure.

France et en Europe à des tarifs très attractifs. Et en plus, cette offre totalement privée ne mobilise aucun argent public », poursuit-il. Il faudra compter, en moyenne, 600 € pour un billet, hors taxes aéroportuaires. « C'est la démocratisation de l'aviation d'affaires pour tous », renchérit Pierre Vulin, secrétaire général de la CCI.

Cette initiative permet en outre à Christophe Fauvel de couper court à certaines rumeurs de désengagement de la structure aéroportuaire.

« Des zadistes en Ralph Lauren »

« La mise en place de ce service montre au contraire notre intérêt, souligne-t-il. L'avenir de la plateforme, dont je rappelle que nous sommes propriétaires, déchaîne les passions si l'on en croit diverses déclarations, comme celle du maire de Sainte-Alvère [Ndlr : Philippe Ducène]. Il y a aussi ce club d'utilisateurs, que je ne connais pas et que j'appellerais les zadistes en Ralph Lauren... »

Par ailleurs, la CCI a de nouveau exprimé sa volonté de lancer un appel d'offres pour une délégation de service public de l'aéroport de Périgueux-Bassillac. L'actuelle - assurée par le Grand Périgueux - prend fin le 31 décembre.

PÉRIGUEUX-BASSILLAC

Aéroport : l'Agglo passe finalement la main au Smad

■ Réunis mercredi autour du préfet, les différents partenaires ont décidé de transférer la convention de gestion de la plateforme aéroportuaire de Bassillac au Smad.

■ Pour une durée maximum de deux ans, le temps de lancer la DSP

■ Avec l'objectif commun de « garantir la pérennité du site ».

Thomas BRUNET
t.brunet@dordogne.com

A lors que l'on s'attendait à ce que le Grand Périgueux assure encore l'interim, en attendant que la délégation de service public soit attribuée pour la gestion de l'aéroport de Périgueux-Bassillac, c'est finalement le Smad qui va reprendre la main, dès le 1^{er} janvier 2020.

C'est ce qui est ressorti de la réunion organisée mercredi à la préfecture, à la demande des différents partenaires - le conseil départemental, le Grand Périgueux, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et le Syndicat mixte air Dordogne (Smad) - en vue « de formuler des propositions visant à garantir la pérennité du site et de l'exploitation aéroportuaire de la plateforme de Bassillac », indiquent ces derniers dans un communiqué commun. Et ce, alors que la convention de gestion entre la CCI et le Grand Périgueux prend fin au 31 décembre prochain.

Car, de façon unanime, tous s'accordent à reconnaître « l'uti-



La convention de gestion de la plateforme liera, à partir du 1^{er} janvier, la CCI au Smad. PHOTO ARCHIVES J.-B.M.

lité publique » de l'aéroport et, par conséquent, jugent « nécessaire la consolidation de cet outil majeur d'aménagement du territoire, de désenclavement et de service aux usagers ».

Une durée maximum de deux ans

Aussi la décision a été prise de renouveler la convention de gestion avec la CCI. Mais en changeant de gestionnaire. « Nous avons convenu, avec le préfet, de transférer cette convention au Smad pour une durée maximum de deux ans, durée que la CCI mettra à profit pour lancer la délégation de service public (DSP) en bonne et due forme », indique Thierry Nardou, le président du Smad.

Déjà gestionnaire de l'aéroport de Bergerac (dont la DSP est elle aussi relancée et doit se conclure d'ici la fin de l'année, pour une

durée de douze ans), le Smad est apparu pour toutes les parties comme le choix le plus logique et « une solution robuste et partagée ». À commencer par le Département, principal financeur des activités aéroportuaires du département et membre majoritaire du Smad.

« Cela implique de mettre en œuvre les procédures nécessaires à la continuité de l'activité à compter du 1^{er} janvier, indique Thierry Nardou, qui parle de « phase transitoire ». « L'objectif est déjà de sauver l'existant afin de poursuivre l'activité, après, la CCI fixera les contours de la DSP », poursuit-il.

Une DSP pour développer de nouvelles activités

Dans le communiqué, les partenaires indiquent ainsi que « les conditions juridiques, financières et opérationnelles de cette

future gestion feront l'objet de décisions concordantes des organismes concernés au cours des prochains mois, en vue de sécuriser l'ensemble des activités et services de la plateforme ».

Comme l'indiquait Thierry Nardou, tout cela sera transitoire, le temps que la CCI lance, dès 2020, la procédure de consultation publique pour passer à un contrat de DSP, « afin de garantir la sûreté juridique des modalités de gestion et d'envisager le développement de l'aérodrome vers de nouvelles activités ».

À ce titre, le président de la CCI, Christophe Fauvel, doit présenter aujourd'hui un nouveau service, Air Affaires, qui met en relation les entreprises avec des pilotes confirmés et des propriétaires d'avion pour effectuer « des déplacements sur-mesure ». Un service innovant et inédit qui a pour but de redonner des ailes à la plateforme.

Khairallah : « Nous devons impliquer les usagers »

S'il n'était pas présent à cette réunion, Hussein Khairallah suit de près le dossier pour le Grand Périgueux. Et il se réjouit de ce transfert de gestion de l'Agglo au Smad, « la meilleure solution possible en attendant la DSP ».

« Désormais, c'est entre les mains de professionnels, qui ont l'expérience sur la plateforme de Bergerac, même si les deux aéroports n'ont pas la même vocation, avec un cadrage plus précis », indique l'élus, qui représente l'Agglo au sein du Smad. S'il réfile « la patate chaude » au Smad, le Grand Périgueux n'est donc pas mis hors jeu, faisant partie des financeurs du syndicat mixte. Aujourd'hui, sa participation au fonctionnement du Smad s'élève à 145 000 €. En 2020, l'Agglo s'est engagée à verser 75 000 € dédiés à la plateforme aéroportuaire. Le Département s'est engagé sur le même montant. L'engagement de la CCI sera de 50 000 € en 2020. Tous ces éléments seront délibérés par

les assemblées des différents financeurs d'ici la fin de l'année, précise le Grand Périgueux.

« Réunir nos forces pour parler d'une seule voix »

Pour autant, Hussein Khairallah regrette que les usagers ne soient pas plus impliqués dans les décisions sur l'avenir de la plateforme avec les financeurs (lire DL de mardi), même si le coup de gueule cette semaine semble avoir porté ses fruits, dit-il. « Malgré les critiques que leur tribune a engendrées, cela a provoqué les événements pour que les uns et les autres prennent leurs responsabilités, observe-t-il. Mais si on veut élaborer un plan de développement de l'aéroport, il faut impliquer les usagers. Eux savent qui atterrit sur cette plateforme et leur impact sur le territoire. Cette phase de concertation est nécessaire et logique. Si nous ne nous sommes pas occupés comme il se doit de



Les usagers de la plateforme aéroportuaire se sont fait remarquer cette semaine à travers une tribune. Une sortie qui a, de l'avis d'Hussein Khairallah, sans doute précipité la réunion de mercredi entre le préfet et les financeurs. PHOTO ARCHIVES REMI PHILIPPON

cet outil jusqu'à présent, c'est par manque de concertation, forces pour parler d'une seule voix, comme on a réussi à la faire d'échanges et de convergence. Il faut que l'on arrive à réunir nos

T. B.

L'avenir s'éclaircit sur Bassillac

AÉRODROME La CCI confie l'exploitation au syndicat mixte Air Dordogne et lancera un appel d'offres. Elle propose aussi une solution pour les entreprises

Hervé Chassain
h.chassain@sudouest.fr

Il se passe toujours quelque chose à l'aérodrome de Bassillac. Christophe Fauvel, le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) propriétaire du site, avait remis une pièce dans la machine à la rentrée (lire «Sud Ouest» du 4 octobre) en évoquant son avenir, alors que la délégation de gestion dans les mains du Grand Périgueux s'achève au 31 décembre. Par l'une de ces provocations dont il a le secret, il avait évoqué la vente possible du site pour renflouer la CCI, victime de ponctions budgétaires de la part de l'État.

Tout ceci avait fait bondir les partenaires et les usagers de la plateforme aéroportuaire. Ils ont exprimé leur avis via des lettres ouvertes en déplorant de ne pas être associés aux décisions. Christophe Fauvel a donné des explications une première fois, samedi 12 octobre, et vient d'y revenir, vendredi 25 octobre. « Une décision collégiale et à l'unanimité a été prise avec le Département, le Grand Périgueux, le Syndicat mixte Air Dordogne (Smad) et la CCI pour confier provisoirement la gestion de l'aérodrome au Smad dès le 1^{er} janvier 2020 afin d'assurer la continuité du service. »

« **Les apprentis sorciers** »
Cette solution transitoire a été va-



Olivier Bécot, directeur d'Air Affaires, et Christophe Fauvel, président de la CCI de la Dordogne sur le Tarmac. PHOTO H.C.

lidée par un communiqué commun des quatre structures signé par Germinal Peiro, président du Département, Jacques Auzou, maire de Boulazac, Thierry Nardou, président du Smad et Christophe Fauvel. Le préfet arbitrait cette réunion. Il a aussi été décidé de lancer un appel d'offres dans le courant de l'année 2020 pour la délégation de gestion de la plateforme, en suivant un cahier des charges qu'il reste à écrire. « Tout le monde sera associé afin de trouver le moyen de pérenniser cette plateforme durablement », assure Christophe Fauvel. Il rappelle qu'il connaît bien le domaine aéronautique étant lui-même pilote.

Le président de la CCI a également profité de l'occasion pour répondre une nouvelle fois, agacé, aux usagers inquiets (propriétaires d'avions, aéroclub, entreprises locales...). « Le domaine économique est trop sérieux pour le laisser

à des apprentis sorciers. » Il assure d'ailleurs n'avoir jamais reçu de demande de rendez-vous de leur part et ne pas avoir leurs coordonnées, ce qui est un peu étonnant quand on sait qu'il y a plusieurs ressortissants de la CCI parmi ces usagers. Mais il souhaite l'apaisement, sans oublier de lancer une dernière pique qui devrait plaire : « Les yaka faucon seront invités ! ».

Les solutions Air Affaires

La nouveauté proposée à Périgueux, mais également à Bergerac, est destinée aux chefs d'entreprises : la société Air Affaires qui met en relation des pilotes professionnels et des propriétaires d'avion avec des usagers. Olivier Bécot, directeur général de l'entreprise, dispose d'un fichier de 400 pilotes et 190 avions et hélicoptères répartis sur toute la France (autour de Périgueux ils sont à Bordeaux, Agen, Auch ou La Rochelle). « Le modèle

économique repose sur une adhésion à 950 euros pour les six premiers mois, les pilotes et les usagers se mettent ensuite d'accord entre eux, nous ne prenons pas de commission ». Les prix peuvent ainsi varier. Comme exemple un Périgueux-Paris revient à 2 000 euros l'aller-retour environ « pour un avion de quatre passagers. L'intérêt c'est de le remplir. Nous démocratisons l'aviation privée : 87 % de nos clients n'avaient jamais utilisé ce moyen ».

Pour l'instant, Air Affaires compte 170 adhérents en France et compte bien en gagner en Dordogne : « Notre force, c'est de faire du sur-mesure avec des liaisons qui n'existent pas en lignes régulières en France et en Europe. » Un atout pour les Tarmacs entre petites villes. Un Périgueux-Épinal, ça vous tente ?

Renseignements sur airaffaires.fr.

AÉROPORT DE PÉRIGUEUX-BASSILLAC

L'opération séduction d'Air Affaires vers les entreprises



Christophe Fauvel (à droite) est convaincu que la proposition d'Air Affaires et de son directeur général, Olivier Bécot (à gauche) peut correspondre aux besoins des entreprises périgourdines. PHOTO JEAN-BAPTISTE MARTY

Jonathan ROGER

j.roger@dordogne.com

Dans la foulée de l'annonce du transfert de la gestion de l'aéroport de Périgueux-Bassillac au Smad (lire DL d'hier), le président de la CCI, Christophe Fauvel, a présenté hier à un parterre de près de 250 chefs d'entreprise un nouvel acteur sur la plateforme : Air Affaires.

Malgré ce que son nom peut laisser penser, Air Affaires n'est pas une compagnie aérienne, puisqu'elle ne possède ni avion ni pilote. Il s'agit en réalité d'un club, dont la mission est de permettre la mise en relation de propriétaires d'avions et de pilotes privés avec les entreprises qui en auraient le besoin.

Une adhésion en deux temps pour les entreprises

« Maintenant, vous pourrez partir de Bassillac pour aller à Nevers, ou Francfort, explique Olivier Bécot, directeur général d'Air Affaires. On assure juste la

Le président de la CCI, Christophe Fauvel, a présenté hier Air Affaires à près de 250 chefs d'entreprises. Cet opérateur, nouveau venu sur l'aéroport de Bassillac, propose de mettre en relation pilotes, propriétaires d'avions privés et entreprises.

mise en relation, tout le reste se passe entre membres du club. »

Sans flotte ni pilote, Air Affaires tire ses revenus des adhésions au club. À ce jour, un peu plus de 170 entreprises ont rejoint ce dernier. Comptez 950 € pour les six premiers mois, puis 1 900 € par an.

Quant aux tarifs pratiqués, il n'y a pas vraiment de cadre fixé par Air Affaires, puisque ce sont les pilotes et les propriétaires d'avions qui vont fixer leurs pro-

pres tarifs. Mais, en moyenne, Olivier Bécot explique qu'un vol Périgueux-Paris pourrait revenir à « 2 000 € aller-retour, sachant que vous louez l'avion, pas une place ». Il est donc envisageable de voir des entreprises cotiser pour un voyage commun vers une même destination.

Des surcoûts liés aux « sauts de puce »

Petit hic : Air Affaires ne dispose pas encore d'avion disponible sur Périgueux-Bassillac. « Mais il y a des avions à proximité, à Agen, Auch, à Bordeaux. L'avion fera une mise en place jusqu'à Périgueux », objecte Olivier Bécot. Un saut de puce jusqu'au départ effectif à Périgueux qui générera inévitablement un surcoût pour le client.

Le directeur général d'Air Affaires veut croire à « la démocratisation du voyage d'affaires », chiffres à l'appui. « 87 % de nos adhérents n'avaient jamais utilisé l'aviation d'affaires avant. C'est maintenant dans leurs moyens ».